

## «Les plaidoiries insolites de Jan »



*Pendant les festivités du « Lundi perdu », Jules et Jan, entraînés par l'ambiance surchauffée, se sont promis de se revoir, dans la mesure du possible, chaque vendredi avant que la saison ne commence...*

Vendredi 17 janvier 2020... Faute d'humour s'abstenir à tout prix !

*L'attente ne fut pas des plus longues. Que du contraire même ! Quatre jours après le « Lundi perdu » de la société de Jules, ce dernier et Jan, ont honoré leur promesse formulée au cœur des agapes de leur troisième réveillon en se retrouvant pour vivre de nouveaux moments de complicité.*

*Leur rencontre de ce vendredi 17 janvier leur a entre autres offert l'occasion de débriefeur leur repas festif sans pour autant oublier de parler pigeon. Le contraire aurait été un sacrilège à leurs yeux. « Chasser le naturel, il revient au galop » rapporte une citation.*

- **Jules.** Salut Jan. Ton retour aux aurores fut bon. Sans accro ? Sans encombre ? Sans rencontre désagréable avec la maréchaussée ? C'eût été dommage après une telle soirée... Ton estomac et ton foie t'ont-ils laissé tranquille ? De mon côté, j'ai dormi comme un loir. Il n'a pas fallu me bercer. Morphée m'attendait.



- **Jan.** Merci Jules de prendre soin de ma fragile et délicate santé, j'en suis sincèrement flatté, tu dois le savoir. Mais je tiens à te rappeler que tu n'étais pas le dernier à créer l'ambiance en levant généreusement le coude. Aucun signe visible d'arthrose à première vue dans ton fief. Je vais néanmoins t'avouer quelque chose : du fond du cœur, je fais le vœu qu'on ne le retrouve jamais car... (Après un bref temps de pause) les retrouvailles seraient dommageables.



- **Jules.** Excuse-moi, mon vieux Jan, mais que radotes-tu ? Des retrouvailles à quel sujet ? Si je ne m'abuse, elles ne sont pas toujours préjudiciables. Elles véhiculent tantôt des sourires, tantôt des larmes de joie, tantôt... Mais (après un bref silence) ... que je suis « *biesse a magni do four* », « *biesse comme mes pis* » si tu préfères...



- **Jan.** Oh la, Jules ! Je ne suis pas un polyglotte des dialectes folkloriques. Veux-tu bien mettre le traducteur en service, s'il-te-plaît ? Sauf si tu t'imagines que je viens de faire un jeu de mot avec « *perdu* ».



- **Jules.** Excuse-moi, la pièce est tombée un peu tard, je te le concède bien volontiers. Cependant, j'aimerais bien saisir les raisons pour lesquelles tu souhaites la pérennité de ce repas. Sache que cette dernière ne deviendra effective que si les jeunes générations auront à cœur de perpétuer les traditions ancestrales. La colombophilie n'échappe pas à cette règle empirique.



- **Jan.** J'aime en tout premier lieu le caractère familial du « *Lundi perdu* ». Mon estomac est toujours partant pour ce genre d'aventure, sois sans crainte. L'« *pétite* » saucisse comme entrée. Le lapin aux pruneaux et aux raisins comme plat principal. Une salade composée avec du mutiau comme dernier plat. Et la galette fourrée d'une fève en guise de dessert. Tout cela, c'est du sérieux dans l'assiette. De plus, la saucisse à bâtons te procure des avantages en ce sens que tu n'as pas besoin de cure-dents... tu as tout sous la main en commençant. Et puis, j'aime les jeux de rôle. A ce propos, j'aurai bien aimé être le « *Verseur* », celui qui veille à ce que tout le monde ait un verre rempli pour être en mesure de suivre le « *Roi* ».



- **Jules.** C'est vrai, ton billet lors du tirage au sort t'a invité à endosser les habits du « *Médecin* », de celui qui se préoccupe de la bonne santé des membres de l'assemblée. Et surtout qui pense à passer régulièrement leurs commandes hydratantes. Par hasard, as-tu appliqué cette mission à toi-même ?



- **Jan.** Bien sûr que non. L'eau et moi ne font pas un ménage d'amour. Crénom Jules ! Depuis le temps, tu dois le savoir. Par contre, j'ai bien aimé ton rôle de « *Confesseur* » qui colle très bien à ton personnage. Mais, rassure-toi et surtout sois en convaincu, tu pouvais attendre longtemps avant que je ne vienne t'implorer tes services. J'ai été très discipliné, je n'ai manqué à aucun « *Le Roi boit* » prononcé par le « *Valet* ». Ma femme aurait dû être le « *Valet* ». Cela aurait changé ses habitudes et mon quotidien par la même occasion.



- **Jules.** Dis Jan, redevenons sérieux. Certains de tes propos de vendredi dernier ont trotté dans ma tête. Rappelle-toi, tu m'as notamment dit que tu ressentais une impression de changement au sein de la fédération. Mais que tu te trouvais pour l'instant dans l'impossibilité de préciser dans quel sens, et ce avant de nous épancher sur le calendrier national 2020... Je pense, de la sorte, avoir rapporté fidèlement tes propos (Jan acquiesce de la tête)... Pourrais-tu par contre, ce jour, développer le fond de ta pensée en épinglant, par exemple, des faits positifs ou négatifs qui t'ont marqué dans ce que tu appelles le changement ?



- **Jan.** Eh bien ! Cela risque de prendre un certain temps. Comme bonne nouvelle, j'épingle en premier le non-renouvellement du contrat WPROL qui s'avérait un gouffre financier malgré l'apport informatique en retour. L'Afrique du Sud détenait en fait le monopole de la fédération car elle était propriétaire des outils de travail. Elle n'a fait aucun cadeau après la connaissance de la non-reconduction du contrat, l'AWC l'a appris récemment à ses dépens.



Ensuite, et par injonction, je retiens le volet doping qui est désormais confié au laboratoire de Marloie, agréé depuis des années par un arrêté royal. Ce qui n'était pas le statut de celui d'Afrique du Sud reconnu par la fédération. Pourquoi parfois aller chercher bien loin ce qui

est proche et performant ? En tout cas, la planète ne se plaindra plus des émissions colombophiles de carbone lors des voyages à l'extrémité australe du continent africain. Et ce, tant pour les fientes à contrôler que pour des personnes « fédérales »... mandatées ou non.

Pour moi, le plus gênant dans la problématique de ces voyages annoncés subsidiés résidait justement dans le doute causé par le défraiement des séjours lorsque l'accès aux pièces comptables officielles n'est pas systématique, donne l'impression de relever d'une chasse bien gardée. L'« *invitation all inclusive* » n'est pas une règle générale dans la pratique, que je sache !

Cela m'autorise au passage de te rappeler que les membres pionniers de l'AWC, en défendant bec et ongles Marloie et en refusant de donner le feu vert à WPROL, détenaient... les leviers de la solution actuelle. Ils doivent à coup sûr regretter le temps perdu... (Après un nouveau temps de pause) Ils avaient été souvent brocardés, sans aucune retenue, par l'obstination de certains dirigeants nationaux se sentant mis sous la sellette et des plumes acerbes dont une pilote désormais dans les faits ladite AWC.

Dans un tout autre registre, les mesures prises en faveur des jeunes amateurs semblent aller dans le bon sens. Seront-elles pour autant bénéfiques ? Il faut en tout cas l'espérer. Je souhaite que la notion de « *jeune amateur* » ne soit pas détournée de sa définition première. Le passé nous invite à la prudence.

Par contre, un amendement, proposé et accepté par la dernière assemblée générale nationale, montre qu'une vision prospective existe bel et bien par intermittence à la Gaasbeeksesteenweg... Le conseil d'administration et de gestion national est désormais autorisé à prendre les rênes d'une EP ou EPR en cas d'impossibilité de mener une gestion provinciale à bon terme. Ce qui est normal me diras-tu. Car il est impératif de pouvoir lever toute situation de blocage. Cette démarche a-t-elle été réellement prise à titre préventif en février dernier ou peut-être pour préparer une intervention imminente en Brabant flamand. Je me pose la question.

- **Jules.** Ben, dis donc ! Quand tu te mets à développer... tu ne vas pas avec le dos de la cuillère. Pour moi, ton analyse est fouillée, tes arguments ne sont pas développés à la légère. Mais la non-reconduction du service informatique assuré par WPROL pourrait ne pas déboucher sur des effets immédiats dans le bilan comptable et le « *portefeuille* » des amateurs car un nouvel arsenal informatique, coûteux, a été mis sur pied. Mais cette fois avec la particularité que la RFCB exploite un outil belge en tant que propriétaire et peut envisager l'utiliser à des fins commerciales. Ce qui n'était pas le cas avec l'Afrique du Sud... (Après un bref silence) Et ton rayon des mauvaises nouvelles, est-il de la même trempe ?



- **Jan.** Il est beaucoup plus délicat car les propos découlent en fait d'une analyse personnelle et peuvent, de ce fait, être taxés de subjectifs. Mais un proverbe anglais ne dit-il pas que « *tout plaideur a raison tant qu'on n'entend pas l'autre* ». Par précaution oratoire, je tiens encore à te souligner qu'en général la diversité des avis est un précieux gage de démocratie saine.



Des mauvais points, certes il y en a eu, personne ne peut le nier. Je vais t'en citer quelques-uns sans t'autoriser à y voir une quelconque hiérarchie, sache-le. La liste est loin d'être exhaustive car elle dépend de la sensibilité des intervenants.

A titre personnel, j'ai l'impression de ressentir un « *manque de réflexe juridique* » assorti parfois d'un « *manque de persévérance dans la logique* ». Je t'explique.

Lors d'une prise de décision en asbl, *consulter le volet juridique*, en l'occurrence le « *poumon légal* » statutaire, *est un réflexe* permettant d'éviter pas mal de soucis en cas d'imprécision, de précipitation, d'erreur de jugement, de manquement, que sais-je ! Cette démarche contribue à œuvrer en toute quiétude réglementaire, à construire une image crédible basée sur la compétence et par injonction le respect.

Le tout dernier hic en date à ce propos n'est autre que la polémique née de l'attribution des concours nationaux suite aux deux annonces différentes, différées dans le temps, du programme national 2020... Tout amendement à une décision, s'il est non motivé, sème le trouble dans les esprits des amateurs. Il débouche souvent, qu'on le veuille ou non, sur des moments de tension. Il véhicule en général le discrédit, et, par injonction, déconsidère *in fine* le travail effectué en amont...

(Jan se désaltère avant de poursuivre...) Sans aucune prétention et sans le moindre sentiment de supériorité de ma part ce qui serait malvenu car je ne suis pas juriste colombophile, je suis curieux de connaître les résultats d'une épreuve qui porterait sur la réglementation ailée, une épreuve à notamment soumettre aux dirigeants et aux affiliés, Je pense qu'il faut en principe s'attendre à des surprises. J'espère au moins que nos représentants ont au minimum déjà parcouru dans leur intégralité les différents règlements. C'est un clin d'œil de ma part, ceci dit en passant.

A titre d'exemple de *manque de persévérance dans la logique*, rappelle-toi la saga du début de session en exercice portant sur le « *dédoulement linguistique* » du poste de conseiller juridique national. Deux assemblées générales extraordinaires ont été nécessaires pour arrêter un compromis conciliant de solides positions divergentes. La réglementation a été amendée en conséquence. Rien de plus logique, mais cela s'est rapidement corsé...

Et ce, suite au non-remplacement de l'un des deux en raison d'une démission prononcée et actée. Ce qui me fait d'abord penser que les arguments linguistiques défendus par certains mandataires nationaux ont été balayés, comme par magie, du revers de la main. Avait-on auparavant assisté à un simple vaudeville ? Ce qui, par ailleurs, m'interroge aussi à propos du refus de droit de vote en assemblée nationale, décrété par le consensus trouvé à l'égard du conseiller francophone survivant à ce jour. Est-il levé pour autant ? Ladite assemblée ne s'est pas positionnée à ce sujet, que je sache. Je n'ai en tout cas rien entendu d'officiel. A moins que la décision finale ne se prenne dans la discrétion en dehors du contexte de l'assemblée.

Les statuts de l'asbl RFCB-KDBD n'évoquent aucune trace du poste de conseiller en communication. De nouveau, l'assemblée générale nationale ne s'est pas prononcée à ce sujet. Si ledit poste est repris dans les textes émanant de la partie francophone, ce n'est pas le cas pour le Nord du pays où les amateurs sont pourtant de très loin majoritaires... Dans les faits, que je sache, KDBD, bien souvent confondue avec l'aile flamande non créée, n'est pas assimilée au Sud francophone. A moins que le bilinguisme du conseiller, dernièrement en représentation officielle, selon la rumeur, dans un pays étranger, n'ait-été tacitement jugé suffisant par l'autorité qui procéda à la nomination... (Après quelques secondes d'arrêt) Il ne faut surtout pas oublier le rôle primordial de toute réglementation, à savoir servir de garde-fou pour préserver des malentendus.

Dans la société moderne, l'importance des images est prépondérante notamment dans les supports de communication. Les photos outrepassent un simple rôle d'accompagnement. Elles

captent l'attention du lecteur, véhiculent bien souvent un message subliminal qui contribue ou risque de mener à un conditionnement. Pourquoi donc ce préambule ? Eh bien, c'est pour tout simplement te dire que les dirigeants, en l'occurrence des personnages publics représentant et engageant des milliers d'amateurs, doivent se montrer prudents lors de leurs missions de représentativité. Ils risquent d'apporter, comme ce fut le cas dernièrement devant des stands en Chine et en Pologne, et ce inconsciemment je l'espère et il faut l'espérer, un certain crédit à des firmes pouvant exercer ou exerçant des lobbyings. A moins que sponsoring et reconnaissance oblige...

- **Jules.** Je pensais que tu n'allais jamais t'arrêter. Toi, quand tu t'y mets. Tu m'as sidéré, c'est le moins que je peux dire.



(Après quelques instants de silence) Ta profonde réflexion reprend des valeurs que je partage et respecte. Elle mérite en tout cas que l'on s'y attarde. Jan, mes pensées ont de quoi s'occuper dans les prochaines heures, sois sans crainte. Merci à toi.

- **Jan.** C'est très bien de penser à t'occuper l'esprit de la sorte. En réalité, je n'en attendais pas moins de ta part. Mais sincèrement ne penses-tu pas qu'il est amplement temps de se préoccuper de nos papilles ? Toi, tu n'as pas beaucoup parlé ce jour, ce qui est rare à vrai dire. Tu n'as peut-être pas soif, mais mon gosier par contre... crie famine.



- **Jules.** Sacré Jan. Toute peine mérite salaire, je te le concède. Je te suis reconnaissant de tes habiles plaidoiries de ce jour. Je t'offre bien volontiers le dernier verre de la soirée. Mais, promets-le moi, en le dégustant, on ne mange plus ce soir du pigeon si tu le veux bien... même si du taf reste à faire.



A bientôt